

DEPARTEMENT DU CHER

**COMMUNE
DE
Touchay**

Arrondissement de St Amand
Md

Canton de Châteaumeillant

DELIBERATION
DE LA SEANCE DU

10 avril 2024

Convocation : 30/03/2024

Membres afférents au
conseil municipal : 11

Membres en exercice : 11

Membres présents :

BROSSAT Marilyn
ANDREATA Marc
BRAUTIGAM Margot
DAOUT Benoît
HERAULT Martine
LIARD Hélène
LAVEAU Patrick
OULOVSKY Marie-Claude
RICHARD Martial

Membre(s) excusé(s) :

BOULAND Philippe
ROBLIN Dominique

Membre(s) absent(s) :

POUVOIRS :

BOULAND Philippe à LAVEAU
Patrick

ROBLIN Dominique à
BROSSAT Marilyn

Publié sur internet le : 24
avril 2024

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Dûment convoqués salle de la mairie à 18h30, les membres présents se sont réunis le 10 avril 2024 sous la présidence de Madame Marilyn BROSSAT, maire de la commune de Touchay.

DCM-2023-9 demande de retrait de la commune du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

Mme le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le maintien de son adhésion au syndicat intercommunal du regroupement pédagogique Touchay, Ineuil, Saint-Hilaire en Lignières et Ids Saint-Roch.

Considérant, que de nombreuses démarches ont été engagées par la commune de Touchay pour augmenter le nombre d'enfants scolarisés sur le RPI mais sans succès,

Considérant également que l'Académie d'Orléans-Tours a pris la décision de fermer la classe de l'école de Touchay pour la rentrée scolaire 2024/2025

Considérant enfin que plusieurs familles du village scolarisent leurs enfants dans des communes hors RPI,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne plus adhérer Syndicat à compter de la rentrée de la fin de l'année scolaire 2024, soit à compter de juillet 2024.

La présente délibération sera notifiée au SIRP.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

SECRETAIRE DE SEANCE

Benoit DAOUT



MAIRE

Marilyn BROSSAT

